

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37)

Lord TWEEDSMUIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, lundi 4 août 1941

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE: BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: BELAIR 3361

Rédaction: BELAIR 2984

Cérant: BELAIR 3361

LE DEVOIR

Prochaine réunion des gouvernements alliés à Londres

(Lire en page 3)

En attendant le règlement du problème de la représentation fédérale

La nécessité pour ceux qui n'ont pas été recensés de protester auprès des autorités compétentes — Le parti que l'on pourrait tirer de l'article 52 de la constitution canadienne

Le recensement fédéral est terminé, ou plutôt il devrait l'être. Il appert en effet que bon nombre de gens n'ont pas été enrégistrés. Que ceux qui sont dans ce cas-là ne se contentent pas de gémir, qu'ils protestent, qu'ils signalent le cas au directeur du recensement. Lorsque les chiffres seront compilés et publiés, dans quelques semaines, le recensement sera chose du passé, mais ses conséquences ne feront que commencer. Pendant les dix prochaines années nous aurons des avantages, politiques et autres, que comporte cet inventaire du capital humain de la nation: mais nous subirons aussi pendant la même période les inconvénients des oublis involontaires ou non commis à notre détriment.

La question est importante, et plus importante pour la province de Québec que pour les autres, parce que nous avons à sauvegarder des droits particuliers qui ne se défendent pas tout seuls et que d'autres ne défendent pas pour nous. Le recensement est précisément une des armes essentielles, ou si l'on préfère un terme moins agressif, une institution constitutionnelle fondamentale pour le maintien et, au besoin, la défense de nos prérogatives.

Les conséquences du recensement sont multiples. Il en est d'ordre économique. Revenons une fois de plus sur son rôle capital dans le domaine politique: l'établissement de la représentation fédérale des provinces, et sur le grave problème qui se pose à cet égard depuis 1921.

On connaît les grandes lignes du mécanisme de la constitution à ce sujet. Trois articles de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord régissent la représentation des provinces à la Chambre des communes. L'article 37 établit cette représentation au moment de la Confédération, proportionnellement à la population. L'article 51 fixe les règles à suivre pour qu'après chaque recensement décennal on procède, s'il y a lieu, à un rajustement, afin de maintenir le rapport nécessaire entre la députation des diverses provinces et leur population. C'est ici qu'on prend Québec comme base.

Le paragraphe 4 de cet article 51 empêche cependant le jeu normal de ce mécanisme, du moins il le limite quant à la diminution du nombre des députés de huit des neuf provinces, la représentation du Québec étant fixée à 65 députés. Il stipule qu'on ne peut diminuer la représentation d'une province quelconque — c'est-à-dire d'une des autres provinces — à moins que la proportion de la population de la province à la population totale du pays ait diminué d'au moins un vingtième depuis le recensement précédent.

Plusieurs provinces ont bénéficié de cette exception; l'Ontario, qui a actuellement aux Communes quatre députés de plus que le nombre auquel il aurait normalement droit, en aura au moins six et peut-être sept de trop à la suite du recensement de cette année. La population du Québec augmente et cela hausse le quotient de représentation. Celle de l'Ontario augmente moins rapidement et cela devrait entraîner une diminution du nombre de ses députés; mais comme c'est la province la plus peuplée du pays, il faudrait, pour que sa proportion dans le total diminue d'un vingtième, que plusieurs provinces à la fois eussent une augmentation proportionnelle sensiblement plus élevée que la sienne, ce qui n'est pas le cas.

Ce danger a été prévu lors des débats qui ont préparé l'adoption de la Confédération. Les partisans du projet ont répondu que, si l'on insérait cette clause pour protéger la représentation des Provinces Maritimes, la représentation proportionnelle serait maintenue quand même, car lorsque cette restriction jouerait, la députation du Québec serait augmentée.

Des juristes prétendent que c'est ce qu'on aurait dû faire dès 1921 lorsqu'on s'est aperçu que l'Ontario conservait un député de trop. Et voici pourquoi. Il est vrai que, lorsque la constitution est revenue de Londres, l'article 51 avait été modifié de façon qu'on ne puisse, par l'opération de cet article, augmenter la députation du Québec.

Mais un troisième article — l'article 52 — comporterait le remède nécessaire, et l'on a tenté, sans succès, de le faire appliquer par le Parlement après le recensement de 1931. Voici ce qu'il dit: "Le nombre des membres de la Chambre des Communes pourra de temps à autre être augmenté par le Parlement du Canada, pourvu que la proportion établie par le présent acte dans la représentation des provinces reste intacte."

Ceux qui voient là une solution au problème disent que cet article a remplacé la soupe originale. Dans le projet de la Confédération, l'article 51 comportait cette possibilité d'augmentation de la représentation du Québec comme des autres provinces. Dans la constitution actuelle, ce correctif ne fonctionne plus automatiquement. Mais dans le cas où le paragraphe 4 de l'article 51 fausse le principe posé à l'article 37, le Parlement aurait à l'article 52 le pouvoir discrétionnaire de rétablir, par une augmentation suffisante du nombre des députés, la représentation proportionnelle. Le Parlement peut refuser, mais alors c'est lui et non plus la constitution qui prive de leurs droits une ou plusieurs provinces.

M. Stevens, l'ancien ministre du Commerce, a prétendu que l'article 52 n'est là que pour permettre au Parlement d'augmenter le nombre des députés conformément aux dispositions de l'article 51 et qu'on ne peut pas ainsi échapper aux conséquences du fameux paragraphe 4. A cela on a répondu d'abord que, si tel était le cas, on aurait fait de cette clause un paragraphe de l'article 51 et non un article distinct; ensuite que l'article 51 comporte tout ce qu'il faut pour l'augmentation du nombre des députés — sauf ceux du Québec; enfin que l'article 51 ne s'applique qu'à la suite d'un recensement tandis que l'autre permet l'augmentation de la députation en tout temps.

En somme, on aurait tort de considérer 51 comme l'article fondamental; il ne ferait que régler la méthode à suivre pour rajuster tous les ans la députation au principe fondamental formulé à l'article 37. Donc, si le Parlement applique l'article 52, la proportion à observer serait celle de la représentation proportionnelle à la population des provinces telle qu'établie à l'article 37.

Chaque fois qu'on ne peut pas diminuer, à cause du paragraphe 4 de l'article 51, la députation d'une province qui devrait autrement perdre un ou plusieurs députés, il y aurait donc lieu pour le Parlement, si l'on veut respecter le pacte fédéral, d'augmenter dans la mesure nécessaire la représentation de toutes les autres provinces pour rétablir l'équilibre.

Cela, c'est la part du Parlement, et nous pouvons espérer que, l'écart dont jouit l'Ontario devenant cette fois-ci vraiment exorbitant, les huit autres provinces plus ou moins lésées seront portées à interpréter du même oeil l'article 52. C'est le rôle de l'opinion de faire pression auprès de nos représentants dans le gouvernement et auprès de nos députés pour amener ce règlement salutaire.

Le public a une autre tâche. Que l'on applique l'article 52 selon la thèse exposée ci-dessus, ou que l'on trouve une autre solution constitutionnelle au problème, il faudra toujours prendre comme base les chiffres du recensement. Si un grand nombre des nôtres sont omis, ce sera autant de perdu à ce sujet, comme aussi dans les autres domaines où se répète cet inventaire national. Il importe que ceux qui n'ont pas été inscrits protestent sans délai auprès du directeur du recensement et auprès de leur député.

Accomplissons donc sur ce point tout notre devoir afin de ne pas subir une nouvelle injustice le jour où le problème de la représentation fédérale sera réglé. Ce règlement viendra bientôt, nous l'espérons. Ce serait vraiment d'une ironie par trop cruelle et cynique que de continuer à violer ainsi un principe fondamental de notre démocratie constitutionnelle, alors que nous combattons, au prix d'énormes sacrifices, pour assurer à d'autres peuples le respect de droits analogues.

4-VIII-41

Paul SAURIOL

L'Angleterre se permet de prendre un congé traditionnel

L'on s'objecte à ce mot, pourquoi alors ne pas imiter les Espagnols d'Amérique, qui ont simplement traduit le mot "cent" par "centeno", soit, en français, "centième"?

Alphonse LECLAIR,
Grande-Côte, Ste-Thérèse,
4-VIII-41

Bloc-notes

Si M. Godbout...

Il s'agit de la déclaration communiquée à la presse l'autre semaine et que le *Dévoir* a reproduite intégralement dans son numéro de vendredi. M. Godbout y attachait évidemment de l'importance, puisqu'il a pris la peine de la rédiger et de la chercher pour elle une vaste publicité.

Mais l'on se demande le pourquoi de cette haute opinion qu'en-tretient de sa prose le chef du gouvernement, le pourquoi de cette intervention.

Essentiellement, la déclaration paraît vouloir assimiler les extrémistes des deux côtés de la barricade, comme dit élégamment M. Godbout. Les uns, déclare-t-il, fournissent des arguments aux autres. Et, plus loin, il prie ses lecteurs de ne pas s'occuper des extrémistes des deux camps, qui se ressemblent autant par leurs moyens que par le résultat qu'ils veulent atteindre, même s'ils se combattent.

Or, tous ceux qui ont lu le texte de M. Godbout ont pu constater que, nulle part, il n'a essayé de prouver que les extrémistes de langue anglaise ont tiré quelque chose de ceux qu'il qualifie d'extrémistes de l'autre côté de la barricade. Le seul texte qu'il cite, et qu'il commente longuement, vient d'un petit journal anglais de l'Ontario.

Mais il reste que le chef du gouvernement de la province de Québec a prétendu établir une sorte d'équivalence entre un certain nombre de Canadiens de langue française et d'autres — les plus mal notés — de langue anglaise, qu'il a nettement affirmé que les uns et les autres se ressemblent autant par leurs moyens que par le résultat qu'ils veulent atteindre et qu'il a spécifiquement déclaré:

Pour des fins mesquines, un quotidien, de rares hebdomadaires de langue française font tout leur possible pour créer l'impression que nous faisons mal et à contre-cœur notre devoir.

Si le chef du gouvernement allait un peu plus loin, s'il donnait des noms, s'il apportait à l'appui de son allégation un texte quelconque...

Ne serait-ce pas à la fois plus décent et plus crâne?

Qui vise-t-il?

Car M. Godbout reste dans le vague, et ce vague même fait que son (Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

La blitzkrieg a son effet indirect sur le blitztourisme. Il arrive désormais de voir des automobilistes qui font sans rougir du 40 miles à l'heure.

Quand on doit passer par les comités de Montréal et L'Assomption, on comprend que M. Bouchard veuille livrer une blitzkrieg à la poussière. Le moindre vent dans cette région ayant l'effet d'un simoun, cela autorise les automobilistes à dire qu'on les traite comme des chameaux.

The Herald of Epiphany (le Héraut de l'Épiphanie), tel est le nom d'un journal américain que la censure canadienne vient de proscrire sans en donner la cause. Le nom a l'air d'autant plus offensant que l'Épiphanie est bien proche de la fête des saints innocents.

Le lieutenant Hughes Lapointe, fils de M. Ernest Lapointe, vient d'arriver en Angleterre. Voilà une traversée qui vaut des kilomètres de discours enflammés.

Les Russes dans le nord ont toujours tenu pour leur meilleur général le général Neige. Dans le sud, apparemment, c'est le général Pluie qui est le chef d'état-major. Le général Pluie opère plus tôt que le premier. Les Allemands se sont arrangés pour se les mettre tous deux sur les bras.

Les bootleggers bavent d'envie devant la pipe-line qui réunira la littoral américain à Montréal. Ce qu'on en pourrait passer de whisky de contrebande dans cette grosse conduite!

Voilà qu'on prétend que Hess a été attiré en Angleterre par le service de la police secrète britannique. Il se serait fait happer comme un Hess-pion du menu fretin.

Le fûcher numéro III n'a pas fait la preuve de beaucoup d'intelligence. Il se montra un Hess trop pied, sans allusion à la luxation de la cheville que lui infligea sa chute.

4-VIII-41

Le Grincheux

Contre le conseil de M. Churchill, la population célèbre le "Bank Holiday" du mois d'août — Un million d'excursionnistes s'en vont à la mer — La presse londonienne prend mal la chose, elle reproche au premier ministre d'avoir conseillé seulement, de n'avoir pas exigé, ordonné que ce congé fût passé — Certains ont mangé leurs réserves de toute une semaine — Sur le front russe, les Allemands semblent s'être remis violemment à l'offensive, surtout en Ukraine et dans la région de Smolensk — Les Ukrainiens détruisent les récoltes qu'ils ne peuvent faire — L'essence aux États-Unis — L'industrie de la soie artificielle et les bas de soie — Le prix du pain au Canada — Les grèves sont en bonne voie de règlement

Toute l'Angleterre observe aujourd'hui, 4 août, vingt-septième anniversaire du début de la guerre de 1914, jour qui marque aussi le commencement de la cent-unième semaine de la présente guerre, un congé traditionnel, le "Bank Holiday" du mois d'août. La tradition l'emporte sur une recommandation formelle du premier ministre, M. Churchill, qui avait demandé à la population de ne pas prendre ce congé, à cause de la gravité de la situation, de la gravité aussi d'événements qu'il prévoit prochains: il n'y a pas huit jours, dans un discours au Parlement, M. Churchill a dit que la menace d'invasion lui paraît de plus en plus imminente, que d'ici un mois, au cours du mois de septembre, elle pourrait bien se réaliser.

Mais le public est encouragé par la tournure plus heureuse que semble prendre la campagne de Russie, que prend aussi l'offensive aérienne des forces britanniques contre les positions allemandes sur le continent. Les Britanniques ont remporté quelques succès du côté de l'Arctique, en Norvège et en Finlande, par des bombardements sur les villes de Kirkenes et de Petsamo; de même en Méditerranée, où des navires italiens auraient été, sinon coulés, du moins endommagés, où les communications italiennes avec l'Afrique seraient mises en grave danger. La population anglaise trouve normal de se réjouir de toutes ces choses et elle célèbre son "Bank Holiday" comme si de rien n'était. Sans doute que c'est une manifestation de plus de l'imperturbable flegme britannique.

La presse londonienne ne l'entend pourtant pas ainsi. Elle fait reproche au premier ministre de n'avoir pas conseillé de passer le congé, de n'avoir pas exigé, de n'avoir pas ordonné qu'on le passât. Le "Daily Sketch" dit par exemple que l'observance de ce congé est une preuve d'étourderie. Le "Daily Mail" écrit en manchette: "Les trains de plaisir arrêtent la fabrication des armes".

Les dépêches mentionnent qu'il n'a pas fallu moins de 700 convois spéciaux, dont 200 partis de Londres, pour transporter à la mer environ 1,000,000 de personnes prenant congé, que ces convois de chemin de fer ont occasionné la consommation de 1,000 tonnes de charbon et qu'ils ont causé de la congestion nuisible au transport des approvisionnements de guerre. Des excursionnistes ont mangé, à l'occasion du congé, leurs provisions de toute une semaine. Dans les endroits de villégiature, les restaurants ont dû fermer leurs portes après avoir épuisé leurs provisions. Le ministère de l'approvisionnement a pourtant averti tout le monde qu'il ne déserrera pas son rationnement.

Les nouvelles qui viennent du front russe, tant par voie de Moscou que par voie de Berlin, sont assez sombres. Le bulletin allemand porte que des troupes allemandes et hongroises poursuivent leurs opérations d'encerclement en Ukraine; que dans le secteur de Smolensk, le gros de l'armée ennemie qui était déjà encerclée a été détruit et que le reste est en train de disparaître; que Moscou a subi la nuit dernière un nouveau bombardement.

Les Russes admettent que la bataille reprend de la violence en Ukraine, que les Allemands ont recommencé des mouvements de pince dans la région de Kiev, notamment dans le voisinage de Beltskov, au sud, et dans le voisinage de Korosten, au nord-ouest de la capitale ukrainienne. De la résistance autour de Jitomir, il n'est plus fait mention. Le communiqué soviétique dit que les Allemands n'auront rien de la récolte ukrainienne: ce que les Russes n'ont pas le temps de récolter, dans les régions où ils sont forcés de retraiter, ils le brûlent. La bataille continue autour de Smolensk.

D'Extrême-Orient, vient la nouvelle, non confirmée cependant, que les Japonais envoient encore des renforts considérables dans le Mandchoukou, ce qui aurait donné lieu, sur certains points, à des incidents de frontière avec les Russes.

Une dépêche de Saïgon mande qu'un cuirassé anglais a paru dans le golfe de Siam, ce qui serait la première intervention anglaise de ce côté, depuis que le Japon a commencé de faire des siennes.

La "Presse Associée" donne cette nouvelle en remarquant qu'elle n'a pu la faire confirmer.

GUERRE ET BAS DE SOIE

Au Canada comme aux États-Unis, la rupture des relations commerciales avec le Japon a tout de suite des répercussions sur une industrie qui a bien son importance, celle des bas de soie. Maintenant que l'importation de la soie grège du Japon n'est plus possible, il s'agit de trouver un substitut. Il y a certes la rayonne, produit de la pâte de bois, dont les chimistes savent maintenant fabriquer un fil de soie artificielle qui se tisse et qui se tricote. Cette soie artificielle sert déjà abondamment à la fabrication de tissus mais beaucoup moins à la fabrication des bas. Pour ce qui est du Canada, 85 pour cent des importations de soie qu'il faisait venir du Japon entraient dans la fabrication des bas. La proportion doit être assez sensiblement la même aux États-Unis. Un industriel canadien de la bonetterie de soie considère que la cessation des importations de soie japonaise ne posera pas un problème, s'il n'y avait le tricotage des bas. Il se fabrique assez de rayonne au pays pour fournir le marché. Mais il y a les bas et cela représente une industrie qu'il ne faudrait pas laisser disparaître, tomber en ruine. D'autant plus que la population féminine, tant du Canada que des États-Unis, ne serait probablement pas disposée à faire retour au bas de laine ou de simple coton. Les

fabricants de fil de rayonne ont donc un grave problème à résoudre, le filage d'un brin de soie artificielle qui convienne à la tricoterie aussi bien qu'à la tisseranderie.

L'ESSENCE AUX ETATS-UNIS

Les automobilistes des États-Unis, dans les États de l'est, sont soumis, depuis dimanche soir, au même rationnement, ou presque, que ceux du Canada. La vente de l'essence est interdite de sept heures du soir à sept heures du matin; elle reste cependant permise pendant la journée du dimanche, ce qui fait une différence avec le Canada. Le contrôleur du pétrole, M. Harold L. Ickes, a ordonné cette mesure qui affecte environ 100,000 postes d'essence dans les dix-sept États du littoral de l'Atlantique, du Maine jusqu'à la Floride. La cause de cette manière de rationnement est la même qu'au Canada: le manque de transports maritimes pour le pétrole et l'essence. Les États-Unis ont affecté au service transatlantique, en direction de la Grande-Bretagne, de 100 à 150 des 267 navires-citernes qui servaient auparavant au cabotage le long du littoral américain de l'Atlantique.

Les États-Unis ne sont pas encore officiellement dans le conflit mondial mais celui-ci les affecte chaque jour davantage.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain ne doit pas monter; si par hasard les boulangers annonçaient une hausse du prix de leur marchandise, maintenant que le gouvernement fédéral a décidé de supprimer la taxe l'an dernier sur la minoterie, il y aurait enquête immédiate. Tel est le sens d'une déclaration que vient de faire, de son bureau à Ottawa, le président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, M. Hector MacKinnon. Celui-ci a toutefois ajouté que sa commission n'interviendrait pas à propos des hausses de prix qui ont précédé la suppression de la taxe. Il prévoit que l'opinion publique et que le jeu de la concurrence pourront maintenant obliger les boulangers qui ont déjà pratiqué des hausses à consentir une réduction des prix.

La taxe sur la minoterie, 15 cents par boisseau de blé moulu dans les moulins canadiens et pour consommation canadienne, a été imposée il y a environ un an. Depuis, les boulangers n'avaient cessé de s'en plaindre, représentant à la Commission des prix que cette taxe ajoutait pour la peine au coût déjà substantiellement accru par ailleurs de la boulange. La Commission que préside M. MacKinnon, sans recourir à la fixation des prix du pain, avait fait de son mieux pour induire les boulangers à ne pas hausser leurs prix. La Commission ne fera donc rien quant à ce qui est des hausses qui se sont déjà produites mais elle ne manquera pas d'intervenir dans le cas de hausses nouvelles et postérieures à la suppression de la taxe sur la minoterie, vendredi dernier, 1er août.

LES CONFLITS OUVRIERS

L'agence de la "Presse Canadienne" note, dans une dépêche qu'elle transmet d'Ottawa, que les conflits ouvriers dans les industries de guerre constituent le problème le plus urgent auquel le gouvernement fédéral doit faire face. Il y a la grève perlée dans les houillères du Cap-Breton, commencée depuis plusieurs semaines, la grève de l'avionerie de la "National Steel Car" à Hamilton, qui devrait prendre fin aujourd'hui même après avoir duré une huitaine de jours, et la grève à l'aluminerie d'Arvida, qui n'a duré que quelques jours mais qui a donné lieu à des incidents assez vifs, notamment à une déclaration du ministre des Munitions, M. C. D. Howe, qu'un journal aussi libéral que le "Canada" n'a pu s'empêcher de qualifier de malencontreuse.

Le ministre du Travail, M. McLaughlin, s'est rendu au Cap-Breton pour voir personnellement au règlement de la grève des mineurs, grève extrêmement grave qui, au cours des trois derniers mois, a eu pour effet de réduire d'environ 500,000 la production de houillères qui fournissent le combustible à nombre d'industries de guerre. Après avoir visité les centres miniers, M. McLaughlin s'est rendu à Halifax où il a eu des entrevues avec le ministre du Travail en Nouvelle-Ecosse, M. L. D. Currie, et il a annoncé subitement qu'il avait bon espoir de voir le conflit se terminer bientôt, de voir les mineurs se remettre au travail pour donner leur plein rendement.

L'avionerie de Hamilton, les choses sont à la veille de rentrer dans l'ordre, si elles ne le sont déjà. Les grévistes avaient envoyé à Ottawa des délégués qui ont rencontré le premier ministre et qui paraissent avoir convenu avec lui de soumettre le différend à des arbitres et, en attendant, de faire reprendre le travail par les ouvriers.

La grève d'Arvida a pris fin depuis plusieurs jours, elle n'a d'ailleurs été que de courte durée. Il reste au ministre des Munitions, M. Howe, de donner certaines explications. Il a déclaré à la "Presse Canadienne" qu'il convoquera incessamment à cette fin les correspondants de journaux à Ottawa. On sait que le député provincial de Chicoutimi, M. Antonio Talbot, et le secrétaire de la fédération des Syndicats catholiques et nationaux, M. Gérard Picard, l'ont invité à s'expliquer à propos du mot "sabotage" qu'il a "malencontreusement" employé dans une première déclaration. — E. B.

4-VIII-41

Lettre d'Ottawa

La conscription à la lumière des événements de 1917

Quelle influence l'entrée des États-Unis dans le conflit eut-elle sur l'envoi forcé de nos soldats en Europe? — L'opinion de M. Henri Bourassa — Il est bon d'étudier ce qui se passa il y a 25 ans pour se rendre compte de ce qui se peut passer aujourd'hui

(par Léonard Richer)

Ottawa—4-VIII-41 — Au cours de sa tournée oratoire dans l'Ouest, le chef intérimaire du parti conservateur, M. R.-B. Hanson, n'a pas perdu une seule occasion de préconiser la conscription pour servir outre-mer. C'est un persévérant, un obstiné. A l'élection générale de 1940, il n'avait guère pris les engagements anticonscriptionnistes de M. R.-J. Manion. Lorsque celui-ci a démissionné comme leader du parti, M. Hanson s'est empressé de donner une autre direction à ses députés. D'après lui, le parti conservateur doit être fidèle à ses traditions qui sont l'ultra-loyalisme et l'impérialisme, deux mots qui, en pratique, se traduisent par conscription quand le Canada est en guerre. Il est fort heureux que la presse ait cessé, depuis une couple de semaines, de donner de l'importance aux discours de M. Hanson. Elle s'est contentée de les résumer en courts paragraphes qu'on pouvait lire dans les pages intérieures de nos volumineux quotidiens.

D'ailleurs la campagne conscriptionniste a perdu, ces jours derniers, beaucoup de son agressivité. Ici et là une voix isolée s'élève en faveur des hommes. On ne s'en préoccupe pas. Les esprits sont occupés à d'autres choses. Les affaires

L'actualité

Odysée d'un rond de cuivre

Dans un vieux calepin de mon grand-père, je vois que l'on comptait alors, (1855), en louis, chelins et deniers, ainsi qu'en piastres et sous. Vers 1892, dans mes premières années de collège, la monnaie courante était la piastre et le "cent" anglais, qui dans la bouche du peuple avait pris le genre féminin et le son argentin de "cenne". Mais, comme l'on se préoccupait déjà alors d'épurer notre langue de tout anglicisme, l'on avait imaginé de traduire le mot anglais de "cent" par celui de "centin". Je crois que c'était une belle trouvaille et qui méritait de survivre, mais, pour une raison que l'ignore, ce mot tomba en disgrâce, et fut remplacé par celui de "sou", auquel s'attachèrent toutes les bonnes volontés pour le faire adopter. Tout aurait bien marché, n'eût été cette malencontreuse pièce de 25 sous qui depuis tous ces jours chez nous s'appelle "trente-sous", d'où une sérieuse confusion qui, en affaires, aurait pu se traduire par des malentendus. Et voilà qu'un beau milieu de ce chaos, l'on tente maintenant, en certains lieux, de revenir au mot anglais "cent", mais sans guillemets, ce qui augmente encore la confusion et change la valeur du mot, car si l'on imprime au milieu d'une phrase "un cent", sans guillemets, cela peut vouloir dire un cent (100) de n'importe quoi.

Il conviendrait donc d'en finir avec ces variations et que, dans ce but, il y eût une conférence de nos autorités en la matière pour nous fixer définitivement sur l'appellation de cet aventurier rond de cuivre.

A mon humble avis, l'appellation devrait désigner clairement que cette pièce de monnaie est la centième partie de 100, ce qui, je crois, l'était par le mot "centin"; mais si

(Suite à la dernière page)

Pour le Quatuor à cordes McGill

Jardins...
et Musique

Pour ne pas aller à la campagne en ces jours de tropicales chaleurs, un certain nombre de citadins prient quelques plaisirs à huis clos, d'autres parcs et qui, pour ne durer qu'un soir deux soirs, trois soirs... n'en laissent pas moins au fond de l'âme des impressions qui adhèrent à ses parcs et en prolongent la durée plusieurs jours, comme ces fleurs odoriférantes, que l'on coupe et qui évaporent leurs parfums tout aussi longtemps qu'elles s'alanguissent dans l'état de leurs coupes de cristal ou d'argent.

Ces divertissements, si électricité qu'ils soient, n'empêchent sûrement pas qu'il faille subir les rigueurs du soleil, non moins que l'effroyable malaise du été tout les étés, à quelque degré de fraîcheur qu'ils y soient soumis, mais, quand malaise inexorable il y a, encore est-il plus sage de s'y soumettre, — histoire de se débarrasser par quelque moyen ou l'âme a plus de part que le corps, surtout quand elle doit s'y délecter de façon purement passive!

Si de vives douleurs, à peu de choses parfois, se déclanchent, il est bon de se rappeler que bien des satisfactions choisies tout à côté, — que dis-je! — bien des plaisirs affinis, à peu d'agitation s'achètent aussi!

Ma foi, c'est la vie!...

Un vouloir agréable, quelques pas à franchir quelques sous tombés de la bourse, et tout être qui pense et qui agit, est-il son âme en ce moment rassérénée ou un cœur lourd de sanglots, *subito presto*, peut-il transposer ses états sur la mer tranquille de la bêtise; selon le degré, bien entendu, d'appréciation qu'il y apporte.

Et ce degré, parce que magique, comme il le compte en vérité!

Au moment d'un "vouloir agréable" et pour la transposition espérée, le franchir les trois pas de distance et glisse, tout à coup, sur les dalles sans écho, dans l'enchevêtrement de verdure, sous la pergola du jardin.

Le jardin, oasis de fraîcheur, est au centre pourtant de la fournaise citadine et se trouve tout à côté de l'hôtel Ritz Carlton.

Une des entrées donne sur la rue Sherbrooke.

Un épais rideau de lierre d'un côté défend le rempart verdoyant qui sépare, pour tant qu'on y séjourne, de la ville dont on ne garde plus que l'illusion.

Deux autres côtés ont une haie serrée de neurones. Au fond du parc, l'immense salle à manger, dont toutes les issues donnent sur la véranda.

La demi d'une vasque s'y accole et la fontaine y caresse un massif de géraniums rouges. Des lilas, de chaque côté, tamisent la lumière qui vient des escaliers.

Des lilas! Mais il y en a partout!... leur taille est très soignée. Comme ils doivent embaumer en juin!

Cet endroit est charmant, en vérité. Je me plais à savoir que des musiciens de pur aloi viendront ici même, demain soir, épandre l'harmonie de leur âme et celle de leurs violons.

Je les connais ceux-là et ne manque pas de les suivre où qu'ils aillent, car ils ne sont pas sans grand mérite. Il n'y a pas de médiocre plaisir à les entendre.

J'ai encore tout au fond de l'âme le souvenir des soirées délicieuses par eux accordées, à l'hiver, dans les salons York ou Prince de Galles, à l'hôtel Windsor.

Il est vrai que ces salons, tout autant que la grande salle de bal du Ritz-Carlton, réunissent toutes les conditions requises pour la musique de chambre, mais encore faut-il se rappeler que salle, ambiance ne sont que les contingences d'un concert, et que les vrais musiciens y viennent écouter de purs musiciens!

Entendre Mozart le Divin, par le Quatuor à cordes de McGill, et s'en ressouvenir longtemps, quel palliatif à certaines heures de trouble!

Il se savent bien, eux, ces artistes, que Mozart est dieu et que pour se rendre dignes de rayonner dans sa gloire, il faut posséder une interprétation impeccable, une exécution en tous points minutieusement soignée.

Quand on vient de les entendre, pour ne pas rompre l'émotion, toute suave aux abords de l'âme, on dit simplement: "C'est parfait!" et les plus touchés... retournent à la réalité des choses, empreints de je ne sais quelle nostalgie. Si ce n'est

pas là le signe principal du sceau qu'on appose aux belles choses, qu'est-ce donc?

II

La musique dans les jardins peut bien se dispenser de tourmenter à ce point de pauvres cœurs sensibles, car, ici, l'enchantement s'éparpille. Il s'étend à tous les sens.

Il est contenu tout d'abord dans l'ensemble du lieu où s'accroche, aux coins d'ombre, le mystère de la nuit; dans l'éclatement des lampes, qui font des taches lumineuses aux panneaux de verdure.

Il s'ajoute aux fleurs, aux paroliers géants de couleurs variées, voire à la frange verte de pelouse qui frôle les dalles du jardin.

Là-haut, par contraste, plafond noir et lointain, où flambaient les yeux des étoiles!

C'est bien l'heure de vous entendre, musiciens, disciples d'Apollon! car qui peut s'élever de certaine volupté des soirs?

Des couples joyeux, des auditeurs choisis pour vous sont ici assemblés; vos amies suivent avec autant de grâce que de ferveur chacune de vos manœuvres attentives.

Sans doute poursuivent-elles quelque rêve charmant dans les bleus nuages de leurs cigarettes! Les peupliers, tout au fond, là-bas, frissonnent de la tête aux pieds.

Is sont artistes profondément.

Comme il leur sied bien d'accompagner les violons qui chantent ou qui pleurent!

Et ainsi va la musique de par le monde, dans les jardins, les temples, les salons discrets.

Elle se fait humaine ou divine pour bercer les grandes passions de l'homme ou pour élever sa prière.

Elle est aussi, à tout instant du jour la fée légère dont la baguette magique transforme, pour la joie de tous, les infinites petites choses...

Albertine CARON-LEGRIS

Concert du Quatuor au Ritz, demain soir, le 5 août.

FRANCE

L'assassinat de
Max Dormoy

L'ancien chef socialiste rédigeait un manifeste dénonçant la collaboration franco-allemande

Genève, 4 (Ona) — On rapporte ici que Max Dormoy, ancien chef socialiste français, a été assassiné au moment où il rédigeait un manifeste dénonçant la collaboration du gouvernement de Vichy avec l'Allemagne. D'anciens députés devaient signer le manifeste. Dormoy a été assassiné le 26 juillet, à Montélimar.

Mort de M. Pol LeTellier

Vichy, France, 4 (A.P.) — Pol Le Tellier, ambassadeur belge en France au moment de l'armistice, est mort dans un hôpital de Vichy, à la suite d'une courte maladie. Il était âgé de 62 ans.

L'ambassadeur, bien que n'étant plus reconnu par le gouvernement français après l'armistice, a tenu à suivre quand même le gouvernement dans ses déplacements: Paris, Tours, Bordeaux, Vichy.

Un début de sa carrière, M. Pol Le Tellier séjourna en Amérique: à Philadelphie, à Washington, à Mexico. Plus tard, il alla à Londres comme conseiller d'ambassade, puis à Moscou comme ministre. Il devint ambassadeur en France en 1938.

"L'accueil aux enfants"

Vichy. — A l'intention des enfants victimes de la guerre, une nouvelle œuvre fut fondée: "L'accueil aux enfants". D'accord avec le secours national, en liaison étroite avec le secrétaire d'Etat à la famille et à la santé, pour ses débuts, l'accueil aux enfants se propose d'aider les enfants particulièrement éprouvés par la guerre, expulsés, réfugiés dont le père fut tué, disparu, blessé ou prisonnier. L'œuvre facilitera l'envoi de ces enfants dans la campagne pour un séjour de six semaines et sera particulièrement utile aux enfants ne bénéficiant pas des colonies de vacances.

Envoi d'enfants en Suisse

Berne. — Un important convoi d'enfants français est arrivé en Suisse par Genève où il fut réparti en trois groupes pour un séjour en Suisse. La Tribune de Genève donne quelques détails sur l'un de ces groupes logés dans une antique demeure de Genève "chaque patrouille" — écrit le journal — décora son logis à sa façon.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

FRANCE

Mouvement diplomatique

M. Hubert Guérin nommé ministre à Helsinki

Vichy. — Le récent mouvement diplomatique publié comporte notamment, outre la nomination de M. Hubert Guérin à Helsinki, celle de M. Vaux St-Croix, précédemment à Helsinki, à Stockholm; Jean-Marie Rivière, ministre plénipotentiaire, est nommé chef de service aux Affaires françaises à l'étranger, en remplacement de M. Hautecloque, placé à la disposition du ministre; Sebilleau, secrétaire d'ambassade en mission, à la disposition du cabinet du chef d'Etat, fut placé en mission à la disposition de la Commission française près de la Commission d'armistice à Weisbaden.

M. Hubert Guérin

Vichy. — M. Hubert Guérin, nouveau ministre de France à Helsinki, est âgé de quarante-cinq ans. Il fut trois fois cité pendant la grande guerre. Il eut la Légion d'Honneur à titre militaire. Il entra dans la carrière diplomatique il y a une vingtaine d'années, se spécialisant dans les questions italiennes et passées plus de six ans à l'ambassade de Rome, jusqu'à l'entrée en guerre de l'Italie. Depuis l'armistice, il représentait les affaires étrangères à la Commission d'armistice de Turin.

A la mémoire de Branly

BOURGES. — Une plaque commémorative à la mémoire de Branly a été inaugurée au lycée de Bourges, où le savant avait enseigné en 1888 à sa sortie de l'Ecole normale supérieure.

Message de
M. Godbout
aux Français

Le premier ministre de la province inaugure la série d'émissions: Le Canada parle à la France — MM. Jean Dési et P.-H. Pierrénay

M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a parlé hier, au cours de la première d'une série d'émissions radiophoniques qui aura pour titre: Le Canada parle à la France. M. Jean Dési, ministre du Canada au Brésil, et le lieutenant-col. Pierrénay, représentant au Canada du général de Gaulle, ont aussi parlé au cours de l'émission. Les discours ont été transmis par le réseau français de Radio-Canada, et relayé jusqu'en France par le poste WRUL de Boston.

M. Godbout a dit aux Français que les Canadiens français sont "anxieux de voir la France redevenir l'alliée active de la Grande-Bretagne" et qu'ils ont "confiance qu'une entente cordiale sera bientôt signée entre les deux pays, auxquels, nous, Canadiens, devons tout".

"Nous sommes les ennemis irréductibles de l'Italie et de l'Allemagne, a continué M. Godbout, et nous savons que vous n'attendez que le moment propice pour les mettre à la porte".

"Notre foi en la France et notre confiance en vous est inébranlable. Nous savons que vous allez briser vos chaînes. Nous allons vous aider, nous vous aidons maintenant."

"Nous sommes entrés en guerre en même temps que vous, mais, par bonheur, nous n'étions pas les voisins de l'Allemagne. Nous continuons le combat. Nous combattons l'hitlérisme et nous avons les meilleures raisons pour agir ainsi. Nous combattons l'hitlérisme parce que le parlement du Canada savait que l'Allemagne s'apprêtait à conquérir le monde. Nous faisons la lutte à la haine et à la force brutale."

L'Angleterre a aidé les Canadiens français à "répandre la civilisation française, et les trois millions de Canadiens français de la province de Québec, de l'Acadie, qui payèrent chèrement leur loyauté envers la France, les millions de Canadiens français de tout le Canada et les Franco-Américains sont fiers d'être les alliés de la Grande-Bretagne".

Aux Etats-Unis, le président Roosevelt et M. Wendell Willkie "ont fait l'unité et prennent le parti de la Grande-Bretagne dans la lutte contre l'ennemi commun. Sûrement, vous ne désespérez pas. Nous savons que vous offrirez de la résistance à vos conquérants barbares. Vous pouvez compter sur nous".

Le premier ministre a rappelé ce que la province de Québec fait dans cette guerre et il a signalé que la campagne de recrutement a atteint 122 pour cent de son objectif dans la région de la ville de Québec. "Nos forces en Angleterre ont hâte de traverser la Manche et de vous libérer... et vous pouvez compter sur la puissance de la force aérienne et de la marine."

M. Dési a dit: "Amis de France, nous ferons la guerre jusqu'à ce que la victoire obtenue, nous puissons unir nos voix dans le vieux cri: "Vive le Canada, vive la France".

"Les Canadiens français ne croient pas que le peuple français ait abdiqué dans son âme et conscience. Nous savons quels sont vos sacrifices et vos tortures morales, et nous savons que vous les apporterez afin que la France vive."

"Si vous n'avez traversé les mers et voyagé à travers la province de Québec, vous constateriez quels prodigieux efforts nous faisons afin que ces souffrances ne soient pas inutiles".

Le lieutenant-colonel Pierrénay, qui est au Canada depuis un an, a dit que la Grande-Bretagne "va se battre jusqu'au dernier Anglais et même jusqu'à la dernière Anglaise" et que "sa victoire sera à la fois celle de la France".

La situation des chauffeurs d'autobus

Les représentants du local de la Fraternité canadienne des employés du transport, qui groupe les chauffeurs d'autobus de la compagnie des tramways de Montréal, ont reçu samedi, le rapport du comité d'arbitrage formé par le gouvernement fédéral pour régler le différend survenu entre les intéressés. On nous informe que les recommandations seront étudiées dès aujourd'hui, et soumises aux membres, ce soir, à l'issue de l'assemblée spéciale des employés de tramways où l'on doit discuter des bonis de guerre. La réunion spéciale se tiendra au No 1405, rue Bishop.

La grève terminée à Hamilton

Hamilton, 4 (C.P.) — La grève est terminée à la National Steel Car Company, à Hamilton, et les grévistes, au nombre de plusieurs centaines, ont décidé, depuis vendredi, de reprendre le travail aujourd'hui. La grève durait depuis lundi dernier.

La grève d'Arvida

Ottawa, 4 (C.P.) — Le ministre canadien des Munitions, M. Howe, a dit qu'il n'avait pas d'autre commentaire à faire pour le moment sur l'affaire d'Arvida, mais qu'il projetait de réunir prochainement les journalistes afin de discuter la situation des employés de l'Aluminium Company.

Contre von Ribbentrop

Londres, 4 (C.P.) — La British Broadcasting Corporation a dramatisé hier des épisodes de la vie de Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, et a accusé ce dernier d'avoir "tiré en bas toute la nation allemande".

L'émotion s'est terminée par un discours contenant un passage d'un discours du chancelier Hitler dans lequel celui-ci fait l'éloge de son ministre.

La dramatisation faisait voir que von Ribbentrop, vendeur de champagne d'être un vendeur de champagne une fois ambassadeur à Londres et ensuite ministre des Affaires étrangères. Elle tendait aussi à montrer que Ribbentrop a fait sa carrière à la manière d'un gentleman cambrioleur et qu'il a été un violateur de documents et de traités. Enfin, elle reprenait l'histoire de sa fortune et de son château de Salzbourg.

La grève terminée à Hamilton

Hamilton, 4 (C.P.) — La grève est terminée à la National Steel Car Company, à Hamilton, et les grévistes, au nombre de plusieurs centaines, ont décidé, depuis vendredi, de reprendre le travail aujourd'hui. La grève durait depuis lundi dernier.

La grève d'Arvida

Ottawa, 4 (C.P.) — Le ministre canadien des Munitions, M. Howe, a dit qu'il n'avait pas d'autre commentaire à faire pour le moment sur l'affaire d'Arvida, mais qu'il projetait de réunir prochainement les journalistes afin de discuter la situation des employés de l'Aluminium Company.

Contre von Ribbentrop

Londres, 4 (C.P.) — La British Broadcasting Corporation a dramatisé hier des épisodes de la vie de Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, et a accusé ce dernier d'avoir "tiré en bas toute la nation allemande".

L'émotion s'est terminée par un discours contenant un passage d'un discours du chancelier Hitler dans lequel celui-ci fait l'éloge de son ministre.

La dramatisation faisait voir que von Ribbentrop, vendeur de champagne d'être un vendeur de champagne une fois ambassadeur à Londres et ensuite ministre des Affaires étrangères. Elle tendait aussi à montrer que Ribbentrop a fait sa carrière à la manière d'un gentleman cambrioleur et qu'il a été un violateur de documents et de traités. Enfin, elle reprenait l'histoire de sa fortune et de son château de Salzbourg.

La grève terminée à Hamilton

Hamilton, 4 (C.P.) — La grève est terminée à la National Steel Car Company, à Hamilton, et les grévistes, au nombre de plusieurs centaines, ont décidé, depuis vendredi, de reprendre le travail aujourd'hui. La grève durait depuis lundi dernier.

La grève d'Arvida

Ottawa, 4 (C.P.) — Le ministre canadien des Munitions, M. Howe, a dit qu'il n'avait pas d'autre commentaire à faire pour le moment sur l'affaire d'Arvida, mais qu'il projetait de réunir prochainement les journalistes afin de discuter la situation des employés de l'Aluminium Company.

Contre von Ribbentrop

Londres, 4 (C.P.) — La British Broadcasting Corporation a dramatisé hier des épisodes de la vie de Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, et a accusé ce dernier d'avoir "tiré en bas toute la nation allemande".

M. McLarty se
rend à Halifax

Il va tenter de régler personnellement le différend survenu dans les mines

Glace-Bay, N.-E., 4 (C.P.) — Les délégués des locaux de l'Union des mineurs d'Amérique, représentant environ 8.000 ouvriers, ont décidé, hier, au cours d'un congrès, de continuer "leur politique de ralentissement de la production" dans les mines du Cap-Breton.

Le congrès, qui a déjà été déclaré irrégulier par les directeurs de l'Union, a aussi résolu de demander au gouvernement fédéral de faire une enquête sur le coût de la vie dans cette région. Les délégués ont déclaré que les salaires ne sont pas suffisants pour défrayer le coût de la vie et que le ralentissement de la production, depuis trois mois, a pour but d'obtenir de meilleurs salaires.

Les délégués ont instruit, d'autre part, leur comité de procédure de préparer un mémoire sur la situation en vue de le présenter au ministre du Travail. M. Norman McLarty est arrivé à Halifax hier soir, pour obtenir des renseignements précis sur la question du ralentissement de la production. Le ministre tentera personnellement de régler le problème.

Les revendications des mineurs seront communiquées à tous les ouvriers canadiens, a décidé le congrès. Tous les journaux ouvriers, de Halifax à Vancouver, seront invités à publier des annonces, exposant l'attitude du congrès.

Une autre résolution adoptée par les délégués demande "au gouvernement de relâcher immédiatement tous les leaders ouvriers internés au Canada".

M. McLarty sur les lieux

Halifax, 4 (P.C.) — Convaincu que les mineurs cesseraient bientôt de ralentir la production dans les mines de charbon du Cap-Breton, le ministre fédéral du Travail est arrivé samedi soir à Halifax dans le but de régler lui-même le différend ouvrier qui cause le plus de désordres en ce moment.

"J'espère sincèrement être en mesure de trouver une solution à ce différend", a dit le ministre.

On sait que ce différend a fait perdre, à l'heure actuelle, plus de 500.000 tonnes de charbon.

M. McLarty n'a pas voulu dire si son ministère avait préparé un plan d'après lequel il serait possible de ramener à une entente. Il a dit, toutefois, qu'il doit avoir un entretien demain avec M. Currie, qui étudie la situation depuis plusieurs jours. C'est après avoir vu le ministre du Travail et les représentants de l'union et ceux du "congrès irrégulier des mineurs".

Entre temps, des représentants de la compagnie et de l'union sont arrivés à Halifax. D'autres doivent y arriver bientôt. On croit qu'ils rencontreront M. McLarty. On constate aussi la présence de M. Frank Neate, conseiller technique de l'administrateur du charbon, M. H.-J. Kelley, gérant général de la Dominion Steel and Coal Corporation, et M. Silby Barrett, représentant international de l'union.

La situation des chauffeurs d'autobus

Les représentants du local de la Fraternité canadienne des employés du transport, qui groupe les chauffeurs d'autobus de la compagnie des tramways de Montréal, ont reçu samedi, le rapport du comité d'arbitrage formé par le gouvernement fédéral pour régler le différend survenu entre les intéressés. On nous informe que les recommandations seront étudiées dès aujourd'hui, et soumises aux membres, ce soir, à l'issue de l'assemblée spéciale des employés de tramways où l'on doit discuter des bonis de guerre. La réunion spéciale se tiendra au No 1405, rue Bishop.

La grève terminée à Hamilton

Hamilton, 4 (C.P.) — La grève est terminée à la National Steel Car Company, à Hamilton, et les grévistes, au nombre de plusieurs centaines, ont décidé, depuis vendredi, de reprendre le travail aujourd'hui. La grève durait depuis lundi dernier.

La grève d'Arvida

Ottawa, 4 (C.P.) — Le ministre canadien des Munitions, M. Howe, a dit qu'il n'avait pas d'autre commentaire à faire pour le moment sur l'affaire d'Arvida, mais qu'il projetait de réunir prochainement les journalistes afin de discuter la situation des employés de l'Aluminium Company.

Contre von Ribbentrop

Londres, 4 (C.P.) — La British Broadcasting Corporation a dramatisé hier des épisodes de la vie de Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, et a accusé ce dernier d'avoir "tiré en bas toute la nation allemande".

L'émotion s'est terminée par un discours contenant un passage d'un discours du chancelier Hitler dans lequel celui-ci fait l'éloge de son ministre.

La dramatisation faisait voir que von Ribbentrop, vendeur de champagne d'être un vendeur de champagne une fois ambassadeur à Londres et ensuite ministre des Affaires étrangères. Elle tendait aussi à montrer que Ribbentrop a fait sa carrière à la manière d'un gentleman cambrioleur et qu'il a été un violateur de documents et de traités. Enfin, elle reprenait l'histoire de sa fortune et de son château de Salzbourg.

La grève terminée à Hamilton

Hamilton, 4 (C.P.) — La grève est terminée à la National Steel Car Company, à Hamilton, et les grévistes, au nombre de plusieurs centaines, ont décidé, depuis vendredi, de reprendre le travail aujourd'hui. La grève durait depuis lundi dernier.

La grève d'Arvida

Ottawa, 4 (C.P.) — Le ministre canadien des Munitions, M. Howe, a dit qu'il n'avait pas d'autre commentaire à faire pour le moment sur l'affaire d'Arvida, mais qu'il projetait de réunir prochainement les journalistes afin de discuter la situation des employés de l'Aluminium Company.

Contre von Ribbentrop

Londres, 4 (C.P.) — La British Broadcasting Corporation a dramatisé hier des épisodes de la vie de Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, et a accusé ce dernier d'avoir "tiré en bas toute la nation allemande".

L'émotion s'est terminée par un discours contenant un passage d'un discours du chancelier Hitler dans lequel celui-ci fait l'éloge de son ministre.

La dramatisation faisait voir que von Ribbentrop, vendeur de champagne d'être un vendeur de champagne une fois ambassadeur à Londres et ensuite ministre des Affaires étrangères. Elle tendait aussi à montrer que Ribbentrop a fait sa carrière à la manière d'un gentleman cambrioleur et qu'il a été un violateur de documents et de traités. Enfin, elle reprenait l'histoire de sa fortune et de son château de Salzbourg.

La grève terminée à Hamilton

Hamilton, 4 (C.P.) — La grève est terminée à la National Steel Car Company, à Hamilton, et les grévistes, au nombre de plusieurs centaines, ont décidé, depuis vendredi, de reprendre le travail aujourd'hui. La grève durait depuis lundi dernier.

La grève d'Arvida

Ottawa, 4 (C.P.) — Le ministre canadien des Munitions, M. Howe, a dit qu'il n'avait pas d'autre commentaire à faire pour le moment sur l'affaire d'Arvida, mais qu'il projetait de réunir prochainement les journalistes afin de discuter la situation des employés de l'Aluminium Company.

Contre von Ribbentrop

Londres, 4 (C.P.) — La British Broadcasting Corporation a dramatisé hier des épisodes de la vie de Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, et a accusé ce dernier d'avoir "tiré en bas toute la nation allemande".

L'émotion s'est terminée par un discours contenant un passage d'un discours du chancelier Hitler dans lequel celui-ci fait l'éloge de son ministre.

La dramatisation faisait voir que von Ribbentrop, vendeur de champagne d'être un vendeur de champagne une fois ambassadeur à Londres et ensuite ministre des Affaires étrangères. Elle tendait aussi à montrer que Ribbentrop a fait sa carrière à la manière d'un gentleman cambrioleur et qu'il a été un violateur de documents et de traités. Enfin, elle reprenait l'histoire de sa fortune et de son château de Salzbourg.

La grève terminée à Hamilton

Hamilton, 4 (C.P.) — La grève est terminée à la National Steel Car Company, à Hamilton, et les grévistes, au nombre de plusieurs centaines, ont décidé, depuis vendredi, de reprendre le travail aujourd'hui. La grève durait depuis lundi dernier.

La grève d'Arvida

Ottawa, 4 (C.P.) — Le ministre canadien des Munitions, M. Howe, a dit qu'il n'avait pas d'autre commentaire à faire pour le moment sur l'affaire d'Arvida, mais qu'il projetait de réunir prochainement les journalistes afin de discuter la situation des employés de l'Aluminium Company.

Contre von Ribbentrop

Londres, 4 (C.P.) — La British Broadcasting Corporation a dramatisé hier des épisodes de la vie de Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, et a accusé ce dernier d'avoir "tiré en bas toute la nation allemande".

AU PAPE-ROI



S. Excellence Mgr Ildebrando ANTONIUTTI présidera l'ouverture du Congrès eucharistique des Trois-Rivières, le 20 août prochain. Il sera accueilli d'une façon toute royale, le mercredi 20, présidera le soir une manifestation en l'honneur du Pape-Roi et présidera les cérémonies du jeudi.

FRANCE

19 condamnations à mort

2 officiers, 33 sous-officiers et soldats, coupables de s'être ralliés au mouvement de la dissidence en Syrie et en Afrique du Nord

Clermont-Ferrand. — Dix-neuf condamnations à mort et seize condamnations aux travaux forcés à perpétuité avec, pour chaque accusé, la dégradation militaire et la confiscation des biens présents et dans l'avenir, furent prononcées par le tribunal militaire de la treizième division. Le tribunal jugeait par contumace deux officiers, trente-trois sous-officiers et soldats, coupables de s'être ralliés au mouvement de la dissidence et d'avoir abandonné leurs postes tant en Syrie que dans l'Afrique du Nord.

Le même tribunal condamna à des peines variant de sept à huit mois de prison trois soldats en garnison à Chateauroux qui, l'hiver dernier, quittèrent leur corps pour tenter de gagner l'Angleterre.

Le baptême des deux nouveaux princes

Rabat. — Le baptême des septième et huitième enfants du comte de Paris, les princes Michel et Jacques, a eu lieu à la cathédrale St-Pierre. Le baptême fut administré par Mgr Voelle, vicaire apostolique, qui lut la bénédiction accordée par le pape aux deux princes.

Les fonctionnaires

Vichy. — Un décret relatif aux associations professionnelles de fonctionnaires prévoit que les fonctionnaires peuvent se grouper en associations professionnelles constituées à raison d'une seule association par branche d'activité. Le décret énumère une série de fonctionnaires ne pouvant faire partie de ces associations.

Entre les deux zones

Un nouvel assouplissement de la ligne de démarcation vient d'être réalisé. Il consiste dans le rétablissement entre les deux zones des services de recouvrement postaux sans limitation de somme. En outre, les mandats-cartes échangés d'une zone à l'autre, sont désormais sans limitation de somme.

Mort du général Trinquet

Rabat. — Le général Trinquet est décédé. Trinquet fut un de nos plus glorieux soldats. Sa croix de guerre comptait 18 palmes. Il participa, après la guerre de 1914-18, à la pacification du Maroc. Il prit sa retraite à Casablanca.

La tâche de M. Puchen

Vichy. — M. Pierre Puchen, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, prononçant une allocution à la radio, déclara:

"Le maréchal Pétain et l'amiral Darlan m'appellent depuis quelques jours à de nouvelles fonctions. Quoiqu'il m'en coûte de quitter ma tâche à l'entreprise de la production industrielle depuis cinq mois, je réponds à leur appel. Les administrations dont j'assure désormais la direction: administration préfectorale, les administrations départementales, communales et de la police, ont à faire connaître et à faire comprendre au pays la politique du gouvernement. Elles doivent aussi en assurer la stricte exécution. C'est une mission particulièrement difficile en un temps où l'intérêt général impose à chaque particulier des restrictions pénibles et des contraintes sévères. Ces circonstances exigent de mes collaborateurs des qualités presque contradictoires: énergie et finesse, fermeté et discernement. C'est par l'exercice de ces qualités qu'ils assureront l'estime et le respect de la nation".

CALENDRIER

Demain: MARDI, 5 AOUT 1941

Notre-Dame-des-Neiges

Lever du soleil, 4 h. 48.

Coucher de la lune, 7 h. 28.

Lever de la lune, 4 h. 18.

Coucher de la lune, 3 h. 03.

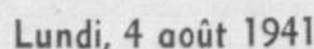
Pleine lune, le 7, à 0 h. 38m. du matin.

Dernier quartier, le 14, à 8 h. 00m. du soir.

Nouvelle lune, le 22, à 1 h. 34m. du soir.

Premier quartier, le 29, à 9 h. 4m. du mat.

AOUT 1941						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
P.L.7	U14	N.L.22	O.29			
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



Sommaire des postes locaux

Mardi, 5 août 1941

Sommaire des postes locaux

4.30 Nouvelles.
4.35 Bulletin des fermiers.
4.45 Neuvaine à S Antoine

l'Etat aur
nismes s

Pêcheurs d'hommes

"Pêcheurs d'hommes" révèle surtout le travail qu'accomplit tous les jours la J.O.C. dans le milieu ouvrier, à l'usine, dans les familles dans les loisirs. Ce livre n'est pas une histoire, un exposé historique, une thèse aride, c'est une vie.

Nolons cependant, comme l'écrit samedi l'un des collaborateurs du *Devoir*, qu'à raison du thème qu'il traite et de la façon dont il l'écrit, ce livre ne devra pas être mis entre toutes les mains.

En vente au Service de Librairie du "Devoir".

Prix: \$1.00 au comptoir; \$1.25 par la poste.

Ancien commandant à Dunkerque
et ancien gouverneur général
l'Algérie

La soie aux Etats-Unis

Washington, 4 (A.P.) — Les

Plus de livraison spéciale de pain

Les distributeurs de pain de Montréal ont pris des mesures pour coopérer à l'économie de l'essence. À partir du 4 août, les livraisons spéciales à domicile seront éliminées. Il en sera ainsi des livraisons du dimanche. Ces mesures ont été prises sans détournement pour le service du public et à la demande du contrôleur de l'essence.

1

Le Dr Toupin était né le 2 septembre 1885. Il fit ses études classiques au séminaire des Trois-Rivières, ainsi qu'à l'Université de

* * *

La dépouille mortelle est exposée en chapelle ardente à la demande du défunt, 928, rue Cherrier. Le service funèbre sera célébré demain matin, à 9 h., en l'église St-Louis-de-France. L'inhumation aura

à Champlain. .

Le service postal pour la France occupée

L'on est prié de noter que le service de la poste entre la France libre et le territoire occupé par l'Allemagne se confie à l'envoi de lettres et cartes postales ayant un caractère strictement personnel et privé.

Le service pour les correspondances d'affaire, les journaux, les autres publications ainsi que les colis postaux est encore suspendu.

1

"Capitol"
UNDERGROUND — Film d'actualité. soldat vit dans un pays à dictature, les doctrines de ce pays jusqu'à ce qu'il ouvre les yeux en voyant de près les

la "Comédie de Montréal"

zet et Jaque Catelain

tlée, Pierre Durand, Paul Gu
mont, Clément Latour, Ju
Huot, Yvette Brind'Amour, e
Comédie de Montréal jouen
matinée, les jeudis et diman
en soirée, les jeudis, samedis
manches aux dates suivantes:
18, 20, 21, 29 septembre, 2, 4, 5
18, 19, 30 octobre, 2, 3 novem
4, 12, 14, 15, 26, 28 janvier,
1, 3, 12, 14, 15, 26, 28 février, 1
21, 22 mars, 16, 18, 19 avril.
Onze pièces seront choisies
mi les oeuvres suivantes :
rich, de Jacques Deval; *F
Femme*, de Deval; *Le Monsieur
Cinq Heures*; *L'insoumis*.

Un
ne
l'il
al-

LE DISQUE 413
RÉALISÉ PAR
CONSTANT REMY
JULES DERRY

JEAN MURAT · JOSETTE DAY
"LA SONNETTE D'ALARME"

DISQUE
POUR
TOUTES
LES
VOIX

A l'affiche *Joe's*

UNDERGROUND

PRINCESS A l'affiche

IMPERIAL

Aujourd'hui et jusqu'à jeudi
ANNA NEAGLE
RAY BOLGER
"SUNNY"
2ème spectacle :
"Washington Melodrama"
De soir : "Soirée d'amateurs"
MATINEE : 25 30 30/40 SOIRÉE



Directrice: Germaine BERNIER

Chronique de la Crèche

Le petit quatrième

Attention, s'il vous plaît! Le droit de lire ce qui est réservé et il faut, pour se croire com-
pagné, avoir déjà, de fait, adopté
un petit garçon ou une petite fille
de la Crèche.

De quoi s'agit-il, en effet? D'un
bon conseil, d'un conseil qui pour-
ra paraître intéressant, mais qui est
surtout fort pratique.

Il s'agit de considérer d'abord
l'enfant adoptif. On veut l'élever,
n'est-ce pas, du mieux qu'il est pos-
sible. On le suppose bon, aimable,
vaillant, dévoué, pieux, instruit.

On lui souhaite, outre une éduca-
tion chrétienne, un développe-
ment de l'intelligence et du cœur
qui en fasse un individu normal
parmi ses pairs, un enfant qui n'ap-
paraît pas à l'autre ni comme un
être singulier, ni comme un
être dépaycé dans le milieu où il
devra passer sa vie.

Or, quoi de plus formateur que la
vie ordinaire d'une famille ordi-
naire? L'aine profite, au commence-
ment, de la compagnie exclusive
de ses parents. Il recueille d'eux
l'orientation spéciale, l'impulsion
morale, oserais-je dire, que consti-
tue cet apprentissage, ce noviciat
de la vie.

Mais on n'est pas apprenti per-
pétuel; on n'est point novice pour
l'éternité; et il est tout naturel que,
plus tard, mais rien qu'un peu plus
tard, d'autres apprentis, d'autres
novices surviennent et qui ne dé-
pendent plus de la seule formation
des maîtres.

Il se produit alors un phéno-
mène de collaboration des plus pro-
fitables. L'apprenti, dans la mesure
même où il a été éduqué, préche
d'exemple et même de rubriques.
L'apprenti de la vie exempte déjà
à ceux qui l'ont formé quantité
d'efforts, il constitue un actif.

Il rapporte: — Fais comme
moi. Regarde comment on fait.
Maman dit... Papa veut... Il ne faut
jamais... Il faut toujours... Prends
garde!... Si tu fais cela, je vais le
dire à maman. Si tu ne fais point
cela, papa va te punir.

L'exemple, l'avertissement, le
conseil, la menace de sanction, et
les parents n'ont encore rien eu à
faire: leur aine les a suppléés en
ces choses faciles et en des cir-
constances fréquentes.

Mais il n'y a pas que le dressage,
il n'y a pas que la conduite, il n'y
a pas que les défenses et les pré-
ceptes à inculquer. L'aine se fait
aussi précepteur. Tout ce qu'une
intelligence vive et attentive a
échangé de pourquoi contre des
notions utiles, il a l'occasion de le
passer à plus jeune que soi.

L'aine encore tout jeune fait la
tradition.

— C'est maman, c'est papa qui l'a
dit.

Le puîné trouve-t-il invraisem-
blables les renseignements de l'aine,
s'il remonte à la source: — Est-ce
vrai, maman? et que lesdits ren-
seignements se trouvent confirmés,
du témoignage et de l'autorité de la
maman, après deux ou trois de
ces recours, que de prestige pour
l'aine! Et que de docilité ensuite
chez l'élevé!

— Mon grand frère, ma grande
sœur m'a dit...

Cela suffit pour sa foi.

Mais le partage de la tâche des
parents n'est point l'avantage prin-
cipal que représente au foyer la
présence d'un cadet.

Le fils, la fille, l'enfant unique,
s'il accapare le temps, l'attention,
la compagnie, les services, les
préoccupations de ses père et
mère, du seul fait qu'il est seul
et n'a aucune occasion d'exercer
envers d'autres la charité dont il
est l'objet, l'enfant unique finit
souvent par se croire le centre d'a-
boutissement de tous les homma-
ges et de tous les avantages. Ne
voit-il pas satisfaire tous ses ca-
prices, tous ses goûts, tous ses dé-
sirs?

Et ne voit-on pas fleurir en son
âme un précoce et parfois féroce
egoïsme?

Ce danger est conjuré dans une
maison où il y a des cadets. L'aine
à vite compris, si on le lui ex-
pose, que, parmi ses droits et pri-
vilèges, il y a celui de protéger son
petit frère ou sa petite sœur, ce-
lui de sacrifier tel jouet ou telle

friandise, et surtout de ne donner
à copier que de bons exemples.

L'homme a été créé avec toutes
les aptitudes pour la vie en société.
Des tendances qui sont les
suites du péché originel contrarient
trop souvent ces aptitudes.
L'accoutumance de chaque en-
fant à voir sa faiblesse entourée
et secourue le prépare mal à s'ou-
blir pour les autres. Mais, venue,
auprès de sa faiblesse, une fai-
blesse plus grande, venue, de pa-
rents qu'il aime, un appel à son
dévouement naissant, venue la
stimulante marque de confiance
d'un remplacement auprès du pe-
tit frère ou de la petite sœur, les
notions d'union, de coopération,
d'esprit familial, de dévouement
charitable, de sacrifice, d'amour
du prochain et d'amour de Dieu
dans le prochain, se trouvent en-
semencées dans un cerveau qui
parfois n'a pas quatre ans.

La voilà bien la bénédiction des
familles nombreuses! C'est la cel-
lule familiale qui se développe,
s'enrichit et se multiplie, moins
encore selon la chair que selon
l'esprit, plus encore par de mu-
tuelles prestations que par un
principe vital, plus en vue de l'é-
ternité que pour atteindre un pas-
sager bonheur.

Chaque enfant nouveau fournit
à ceux qui l'ont précédé un en-
traînement au beau métier d'homme,
à la belle profession de frère
en Jésus-Christ.

Lecteurs concernés, avez-vous
pris un fils ou une fille en adop-
tion? Ne le ou ne la naissiez point
grandir dans son isolement. Don-
nez-lui une sœur ou un frère.

Donnez un objet et un exutoire à
son dévouement.

Soyez trois à vous dévouer en-
semble auprès d'un quatrième
membre de la famille.

Trois, vous, les époux, les maî-
tres, riches d'expérience; et puis,
votre élève, novice encore, mais
avec un sujet auprès de qui pra-
tiquer, chaque jour, son expérience.

Trois, pour plus facilement éle-
ver le petit quatrième.

— Mais, au fait, direz-vous, où
est-il ce petit quatrième?

— Où voulez-vous qu'il soit, si-
non à Québec, dans une couchette,
au numéro 680 du Chemin Ste-
Foy?

V. Germain, pre-
mier, 143.

ADOPTIONS: en ce mois, 30;
depuis le 1er janvier, 143.

Avant le public est admis à vi-
siter les enfants, chaque après-
midi, uniquement de deux heures
à trois (heure avancée).

Aucun enfant n'est placé sans
que les parents adoptifs soient re-
commandés par leur curé.

Notes et croquis

Le maître rural

Je veux tout de suite redresser
une erreur. Un fils n'a pas de car-
rière, est incapable d'en suivre une,
moins bien doué que ses frères, ou
moins fort, ou paresseux, on le des-
tine aussitôt à la terre. C'est lui
préparer des échecs certains, au
point desquels il trouvera la perte de
ses capitaux et de son bien, s'il n'a
point la chance de vendre avant et
de sauver quelques débris de sa for-
tune. On ne devient pas agriculteur
comme scribe, ou courtier, agent
d'assurance, petit fonctionnaire au
fond d'une sous-préfecture. J'ai con-
nu déjà plus d'un de ces exploitants
improvisés, non sans mépris, du res-
te, pour la routine du paysan, qui
n'ont pas tardé à liquider, le temps
juste de faire le tour des assemblées
et d'y manger leur argent en innova-
tions inconsidérées. A la vérité, le
métier de rural, de l'homme qui
"gouverne une terre", est complexe
entre tous. Qualités physiques, intel-
lectuelles et morales, sens du sol,
sens du commerce, don du comman-
dement, acquis atavique et person-
nel incessamment entretenus, ce qui
touche à la fois à la tradition et à
l'évolution progressive de chaque
génération en un mot, le manie-
ment des hommes, des bêtes et des
choses, il y faut tout. C'est loin
d'être le fait du premier venu. Sans
assigner de fait au ministère de
l'agriculture nationale, peut-être
l'estimerait-on cependant, primor-
diale, car il nourrit, si d'autres dé-
fendent, moralisent ou instruisent.

Voici le moment de faire des
conserves de fruits et de légumes

Par les temps que nous traversons
la ménagère a une double res-
ponsabilité: celle de tenir la fami-
le en bon état de santé et de con-
server le surplus d'aliments périssables
au Canada. Elle peut contri-
buer à la première de ces choses
— au maintien de la santé — en
faisant une provision de conserves
de fruits et de légumes pour l'hiver
prochain, et c'est maintenant,
tandis que ces produits sont abondants
et peu coûteux, que ces con-
serves devraient être faites.

La conservation en boîtes est un
moyen de conserver les aliments
au moyen de la chaleur dans des
contenants de verre ou de fer-
blanc imperméables à l'air. Par ce
moyen les aliments restent en bon
état et retiennent dans une grande
mesure leur couleur et leur goût na-
turels.

Cette conservation permet de ré-
partir la provision de produits ali-
mentaires et de les distribuer aux
endroits où l'on ne peut pas s'en
procurer à l'état frais.

On devrait servir des légumes à
tous les repas. Les conserves de lé-
gumes sont toujours bonnes, même
quand elles ne seraient que réchauf-
fées, mais on peut en faire toute
une variété de plats avec de la viande
ou des aliments féculents.

Les fruits avec leurs vitamines
et leur goût délicieux offrent
l'occasion à la ménagère de faire
preuve de son habileté. Les conser-
ves de fruits employées dans l'état
même où elles sortent du bocal sont
appétissantes. Les fruits égoûtés
font des salades alléchantes. Les
jus de fruits aiguisent l'appétit et
font des breuvages délicieux lors-
qu'ils sont combinés. Les conserves
de fruits peuvent aussi être em-
ployées dans les tartes, les pou-
dinges et comme sauces pour la crème
à la glace.

Pour réussir la fabrication des
conserves il s'agit de bien com-
prendre les causes de la décompo-
sition et de les prévenir.

Le procédé est simple et pratique,
et n'exige pas de matériel spécial.
On ne devrait mettre en conserves
que des produits frais. Les fruits et
les légumes devraient être mis en
boîtes le jour même où ils sont ré-
coltés.

Il existe toute une variété de con-
tenants. Les boîtes de fer blanc exi-
gent une stérilisation spéciale, mais
il n'y a pas de risque de casse et
les boîtes peuvent servir plusieurs
fois; il y a donc moins de frais.

Les bocaux de verre sont d'em-
ploi général pour la conservation
à la maison. Les dimensions de ces
bocaux varient depuis 1-2 chopine,
une chopine, une pinte et 2 pintes.
L'une ou l'autre de ces grosseurs
peut être employée pour les légumes
à condition qu'ils soient stérili-
sés au moyen de la vapeur; si la
stérilisation se fait au bain-marie,
les seuls bocaux que l'on peut em-
ployer sans danger sont ceux de
1-2 chopine et de 1 chopine.

Quelques types de bocaux ont un
couvercle en verre avec un anneau
vissé en métal. D'autres ont des
couvercles vissés avec une double
vis de porcelaine. D'autres en-
core ont des couvercles de verre. Quel
que soit le type choisi, il faut qu'il
soit imperméable à l'air. Evitez les
écornures sur le dessus du bocal ou
couvercle.

L'imperméabilité est assurée par
les anneaux de caoutchouc. Ces
caoutchoucs sont importants, il
faut qu'ils aient conservé toute leur
élasticité. Les vieux anneaux de
caoutchouc ne sont pas sûrs.

La stérilisation se fait au moyen
de la vapeur sous pression, d'eau
bouillante, de vapeur libre ou de
chaleur sèche dans un four. Le
moyen varie suivant le produit. Par
exemple, pour les légumes qui exi-
gent une haute température, on re-
commande la vapeur sous pression,
pour les fruits tendres, comme les
fraises, la chaleur du four ou la va-
peur libre est la meilleure. L'ex-
cès de cuisson désagréable les fruits
tendres et abîme la couleur.

Le temps nécessaire pour la con-
servation varie beaucoup avec les
produits et le procédé employé. Les
légumes qui ne sont pas acides exi-
gent une stérilisation de longue du-
rée; les fruits mis dans du sirop
épais se conservent bien, même
après un traitement de courte du-
rée. Les fruits qui doivent être em-
ployés pour les tartes ou pour des
régimes spéciaux se conservent
parfaitement sans sucre, mais il
faut les traiter cinq minutes de plus
que ceux auxquels on ajoute du si-
rop.

Pour plus amples renseignements
sur la fabrication des conserves
à la maison, consulter la publi-
cation 534 "Les conserves de fruits
et de légumes" et la publication
628 "Conservation à la maison des
viandes, volailles et soupes", que
l'on peut se procurer gratuitement
en s'adressant au Bureau de publi-
cité et d'extension du ministère de
l'Agriculture, Ottawa.

Four servir votre santé

C'est vous qui les avez tués

(Collaboration spéciale au Devoir)
par le Dr Adrien Plouffe

De par l'autorité qu'il possède et
l'emprise qu'il a sur ses paroissiens,
le curé peut donner à l'hygié-
niste un coup de main des plus se-
coursables. Les gens peuvent se mo-
quer des directives du médecin,
mais quand elles sont secondées en
termes clairs par le desservant d'une
paroisse, elles ont la chance d'être
suivies.

Au cours de notre campagne contre
la tuberculose, nous avons ren-
contré nombre de prêtres — la plu-
part — qui nous ont prêté main-
forte d'une façon admirable. Nous n'a-
vons pas manqué de signaler ici
certaines allocutions de nos curés
de la région montréalaise.

Cette fois, c'est un curé de la Sa-
skatchewan qui nous écrit à propos
de la diphtérie. Voici sa méthode:
Lors d'une épidémie de diphtérie
qui commençait, il ordonnait, au
prône, la vaccination en masse de
tous les enfants. Le vendredi sui-
vant, il enterrait trois petits d'une
même famille. Le dimanche suivant
il revenait à la charge et il ajoutait:
"Je viens d'enterrer trois enfants;
si vous y tenez absolument, je veux
bien enterrer les vôtres aussi! Mais
vous défendez de pleurer au ser-
vice, ce serait de l'hypocrisie! S'ils
meurent, c'est vous qui les aurez
tués!"

Le lundi suivant, notre curé en-
terrera trois autres enfants, les der-
niers. Le sermon avait eu l'effet
magique de faire immuniser tous
les enfants. Et voici la phrase qui
termine la lettre du prêtre-gardien
de la santé publique: "Quand les
gens n'ont pas d'esprit ou de cœur,
il est bien inutile de mettre des
gants blancs!" Voilà!

Oui, voilà, chère Madame, l'expé-
rience d'un curé qui a pris la peine
de nous écrire à ce sujet.

C'est sous l'empire de l'émotion
que j'utilise son témoignage desin-
téréssé et si propre à servir la cause
de la prévention.

De nos jours, le prêtre ne s'oc-
cupe pas seulement des intérêts spi-
rituels de ses ouailles mais, constan-
tamment comme nous l'indiquons de
ses paroissiens à l'égard de la santé
et de la vie de leurs enfants, il
comprend de plus en plus le rôle
de premier plan qu'il peut jouer en
secondant les efforts des gardiens
de la santé publique.

Bravo, M. le curé Rousseau et
merci. Ceux qui se battent pour la
défense de notre capital humain se
réjouissent de l'aide que vous leur
apportez dans la tâche ingrate
qu'ils ont à accomplir. Vous mé-
ritez bien d'être cité à l'ordre du
jour, comme l'officier ou le soldat
qui est en service commandé au front.

Les six tout-petits dont vous avez
chanté le Requiem n'auraient pas
dû mourir, ce n'est pas votre faute
ni la mienne s'ils ont succombé à
la diphtérie, ce sont les parents qui
les ont tués, pour employer votre
expression.

Le mot "tuer" est dur, sévère
mais juste, "quand les gens n'ont
pas assez d'esprit ou de cœur!"
Honte à qui oserait vous accuser
de manquer de charité. Le Christ a
chassé les marchands du temple!

Encore enseigne-t-il lui-même, en-
core aiguille-t-il.

Joseph de PESQUIDOUX

di, le vent qui tourne dégage un peu
l'atmosphère; l'assurance renait
avec la lumière. Mais, vers la fin de
cette après-midi, celui de la panique
se lève et apporte les nouvelles les
plus pessimistes. Les ministères
"encamionnent" ouvertement et, par
longues files, les lourdes voitures
stationnent dans le quartier St-Ger-
main, emportant et vrac stérilisé
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-
vices-bouillies. Celles-ci sont en con-
servation prise d'assaut et continuent
à partir de la capitale. Les métros
sont bientôt inabordable; les rares
autobus qui circulaient encore ren-
trent dans leurs dépôts. Les taxis
sont confinés aux limites des an-
ciens "fortifs" et les gares de la rive
droite (St-Lazare, le Nord et l'Est)
suffisent définitivement leurs ser-

LA VIE SPORTIVE

Les honneurs furent partagés hier au Stade

Deux parties très contestées ont eu lieu hier après-midi au Stade de l'avenue Delorimier, lorsque les Royaux et les Cardinals de Jersey City, car les deux équipes furent gagnées par la faible marge d'un point. Les visiteurs remportèrent les honneurs de la partie initiale par 4-3 tandis que les Royaux sortirent victorieux dans la seconde par 3-2.

Le voltigeur Jack Graham se mit en évidence dans la deuxième partie et fut le facteur de la victoire du club local. Graham eut sa 26e coup de circuit de la saison dans cette partie alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts à la 4e manche et assura la victoire des hommes de Clyde Sukeforth. Sur la défensive Jack fut également merveilleux car ses lancers au marbre furent d'une telle précision qu'il aida à retirer deux coureurs qui tentaient de compléter.

Max Macon, qui débuta au monticule pour les Royaux dans la finale, reçut le crédit de la victoire malgré qu'il eut à céder sa place à Al Sherer à la 7e manche, après que deux joueurs eurent été retirés.

Dans la partie initiale Chet Keha fut largement responsable de l'échec du Montréal. Après avoir tenu ses rivaux à 5 coups réussis en 9 manches, sans accorder un seul but, sur balles, il faillit lamentablement à la 10e et les Giants complétèrent 3 points pour prendre un avantage que le Montréal ne put surpasser à sa dernière apparition au bâton. Les Royaux tentèrent l'impossible pour éviter l'échec à cette dernière manche mais durent se contenter de 2 points et s'avouer vaincus.

Kemp Wicker, lanceur gaucher, étoile des Royaux en 1939 et 1941, acheté ces jours derniers du Brooklyn, s'est rapporté au club hier et a annoncé qu'il lancera dès ce soir contre le Baltimore, au Stade.

JERSEY-CITY				
ab	p	vs	r	a
Davis, ac	5	0	2	2
Martin, cc	5	0	1	4
Witek, 2b	4	0	1	2
McCarthy, 1b	4	1	1	7
Cooke, cd	4	0	0	1
Gordon, 3b	4	1	1	0
Brack, cg	4	1	2	6
Blaemire, r	3	1	0	8
Harris, l	3	0	0	1
Henshaw, l	0	0	0	0
Total	36	4	8	30

MONTREAL				
ab	p	vs	r	a
Campbell, 1b	5	0	1	10
Corbitt, ac	5	0	2	6
Powell, cc	5	0	4	0
Graham, cd	5	0	1	2
Kampouris, 2b	4	0	2	1
Jensen, cg	4	0	2	0
Hughes, 3b	4	1	2	0
Becker, r	3	1	1	2
Ross, l	1	0	0	0
Kehn, l	2	0	1	3
zBell	1	1	0	0
Total	39	3	10	33

zFrappa pour Becker à la 10e.
zFrappa pour Kehn à la 10e.
Jersey City 000 100 000 3-4
Montréal 001 000 000 2-3
Sommaire: Erreurs: Harris, McCarthy. Points produits par Corbitt, Cooke, Harris, Davis, Ross, Powell. Deux buts: Kampouris 2, Brack, Pordon. Trois buts: McCarthy, Hughes. Buts volés: Graham. Sacrifices: Kehn, Harris. Double-jeu: Kampouris, Corbitt et Campbell. Laissés sur les buts: Jersey City 4, Montréal 7. Buts sur balles: Kehn 1. Retirés au bâton par Kehn 2, par Harris 6. Coups sûrs contre Harris 10 en 9-13 manches; Henshaw 0 en 2-3 manche. Mauvais lancers: Kehn 2. Lanceur gagnant: Harris. Arbitres: Grabowski et Parker. Temps: 1:56.

Deuxième partie: —

JERSEY-CITY				
ab	p	vs	r	a
Davis, ac	4	0	3	2
Martin, cc	3	0	0	1
Witek, 2b	3	0	2	1
McCarthy, 1b	3	0	0	11
Cooke, cd	3	1	0	1
Gordon, 3b	3	1	2	1
Brack, cg	3	0	0	1
Atwood, r	3	0	1	1
East, l	2	0	0	0
Cuccinello	1	0	1	0
xxYoung	0	0	0	0
Total	28	2	9	18

MONTREAL				
ab	p	vs	r	a
Campbell, 1b	3	0	0	4
Corbitt, ac	3	1	1	1
Powell, cc	2	1	0	1
Graham, cd	3	1	2	2
Kampouris, 2b	2	0	0	3
Jensen, cg	1	0	0	2
Hughes, 3b	2	0	0	1
Walters, r	2	0	0	3
Macon, l	2	0	0	1
Sherer, l	0	0	0	0
Total	20	3	2	12

x—Frappa pour East à la 7e.
xx—Courant pour Cuccinello à la 7e.
Jersey City 000 100 1-2
Montréal 000 300 x-3
Sommaire: Erreur: Kampouris. Points produits par Gordon, Graham 3, Cuccinello. Deux buts: Davis, Witek 2, Corbitt. Trois buts: Gordon. Circuit: Graham. Double-jeu: Kampouris à Corbitt. Laissés sur les buts: Jersey City 5; Montréal 1. But sur valles de East 1. Coups sûrs, sur balles de Macon 8 en 6-2-3 manches; Sherer, 1 en 1-3 manche. Lanceur gagnant: Macon. Arbitres: Parker et Grabowski. Temps: 1:15. Assistance: 7,046.

Deux autres victoires pour les Cardinals

Saint-Louis, 4 — Grâce à leurs deux victoires enregistrées sur les Phillies hier par des résultats de 6-1 dans les deux joutes les Cardinals de Saint-Louis ont pu porter leur avance à une partie et demie dans la course au championnat de la Ligue Nationale.

Morton Cooper a tenu les Phillies à 6 coups sûrs dans la 1ère partie qu'il ait commencée depuis une opération à son bras le 23 juin, et Lon Warneke a retrouvé son aplomb pour remporter sa 13e victoire de la saison dans la 2e partie. Un coup de circuit de John Pizze à la 8e manche a privé Cooper d'un blanchissage à la 1ère partie. Warneke avait tenté 2 fois en vain de remporter sa 13e victoire avant de réussir dans la 2e. Warneke n'a accordé que 5 coups sûrs, et le circuit de John Mize lui a donné une avance de 2 points à la 1ère manche.

PHILADELPHIE				
ab	p	vs	r	a
Murtaugh, 2b	5	0	0	1
Benjamin, cc	3	0	1	2
Carlin, cc	1	0	0	0
Mueller, cd	3	0	1	2
Rizzo, cd	1	1	1	0
Etten, 1b	3	0	0	10
Litwhiler, cg	4	0	1	3
May, 3b	3	0	1	0
Bragan, ac	3	0	1	3
Warren, r	2	0	0	3
Blanton, l	1	0	0	0
Blanton, l	1	0	0	0
xxKlein	1	0	0	0
Total	33	1	6	24

SAINT-LOUIS				
ab	p	vs	r	a
Crespi, 2b	4	1	1	2
Moore, cc	5	1	2	2
Hopp, cg	3	1	3	0
Mize, 1b	4	0	1	8
Slaughter, cd	4	1	1	0
Brown, 3b	4	0	1	2
Martinez, r	4	1	0	2
Blanton, r	3	1	1	0
Cooper, l	4	0	1	0
Total	35	6	11	27

x—Frappa pour Warren à la 9e.
xx—Frappa pour Hoerst à la 9e.
Philadelphia 000000010-1
Saint-Louis 10030020x-6
Sommaire: —
Erreurs: Bragan, Crespi, Mueller. Points produits par Mize 2, Macon 2, M. Cooper, Rizzo. Deux buts: Benjamin, Mancuso. Trois buts: Litwhiler. Circuit: Rizzo. Sacrifice: Bragan. Laissés sur les buts: Philadelphia 9; Saint-Louis 8. Buts sur balles de Blanton 2, Hoerst 1 M. Cooper 3. Retirés au bâton, par Blanton 3, M. Cooper 6. Mauvais lancers: Blanton. Lanceur perdant: Blanton. Arbitres: Pinelli, Ballantant et Barlick. Temps: 2 h. 06.

2ème partie: —
Philadelphia 010000000-1 5-2
Saint-Louis 220000101x-6 8-0
Batteries: Pearson, Hughes, Hoerst et Livingston, Warren; Warneke et Cooper.

Ligue Starr

Les premières joutes des éliminatoires de la Ligue Starr ont donné lieu à de magnifiques résultats: Kik, Ville-Emard et Saint-Lin ont pris les devants sur leurs adversaires dans la première partie des séries de 2 dans 3 à finir dimanche prochain.

Mont-Royal 000001011-3 7-0
Kik 00311100x-6 14-3
Rivest, Paquette et Labrecque, Côte, Perron, Benoit et Carew, et Perron.

Maisonnette 000000000-0 5-7
Ville Emard 10201010x-5 9-1
Longval, Sullivan et Girard; Lacasse et Dallaire.

Cercle Dollard, 003310000-7 10-4
Saint-Lin 500101001-8 11-3
P. Nadeau et H. Chartrand; Léonard et Gagnon.

Les Royaux sont défaits par les Giants

Les Royaux ont subi un échec samedi après-midi à la reprise de la série contre les Giants de Jersey City, car ces derniers l'ont emporté par un résultat de 8 à 3 dans la joute disputée au Stade de l'avenue Delorimier.

Les Royaux frappèrent onze fois en lieu sûr, mais ces coups étaient espérés et le lanceur Coombs sut tenir les locaux en échec dans les moments critiques.

Les frappeurs du Jersey-City coagèrent durement les balles du lanceur débutant Head, comptant cinq points contre lui en trois manches, soit un nombre suffisant pour s'assurer de la victoire. Head fut alors retiré en faveur d'un frappeur d'urgence et Flowers, Rachunok et Carleton lui succédèrent tour à tour au monticule. Carleton fut le meilleur du groupe, n'accordant que deux coups sûrs en trois manches et aucun point.

Gilby Brack dirigea l'attaque des Giants en cognant trois fois en lieu sûr. Son coup de circuit, alors qu'il y avait un homme sur les buts contre le lanceur Rachunok, son deuxièmes et son simple firent compter quatre des points du Jersey City. Le premier but Johnny McCarthy frappa aussi trois fois en lieu sûr.

Pour les Royaux, Roy Hughes fut le meilleur au bâton en faisant compter deux points avec un simple et deux doubles. Woody Jensen coagéra également trois fois en lieu sûr.

JERSEY-CITY				
ab	p	vs	r	a
Davis, ac	5	0	1	3
Martin, cc	5	0	1	1
Witek, 2b	5	0	1	1
McCarthy, 1b	5	3	3	10
Cooke, cd	5	1	1	4
Gordon, 3b	3	2	2	0
Brack, cg	5	2	3	1
Blaemire, r	3	0	2	5
Coombs, l	4	0	0	0
Total	38	8	13	27

MONTREAL				
ab	p	vs	r	a
Campbell, 1b	5	0	0	14
Corbitt, ac	4	0	1	5
Powell, cc	3	0	1	0
Graham, cd	4	0	0	2
Kampouris, 2b	4	1	1	2
Jensen, cg	4	1	3	2
Hughes, 3b	4	0	3	1
Walters, r	4	1	1	1
Head, l	0	0	0	0
zBell	1	0	1	0
Flowers, l	1	0	0	0
zRozz	1	0	0	0
Rachunok, l	0	0	0	0
zMacoon	1	0	0	0
Carleton, l	0	0	0	0
zzzzBecker	1	0	0	0
Total	36	3	11	27

zFrappa pour Head à la 3e.
zzFrappa pour Flowers à la 4e.
zzzFrappa pour Rachunok à la 6e.
zzzzFrappa pour Carleton à la 9e.

Jersey City 032120000-8
Montréal 001002000-3
Sommaire: —
Erreurs: Powell, Corbitt. Points produits par Gordon, Blaemire, Brack 4, Corbitt, Witek, Hughes 2, Deuts-buts: Powell, McCarthy, Gordon, Brack, Walters, Hughes 2. Circuit: Brack. But volé: Gordon. Sacrifice: Gordon. Doubles-jeux: McCarthy (sans assistance); Rachunok, Corbitt et Campbell; Campbell, Corbitt, Campbell. Laissés sur les buts, par Jersey City 9; Montréal 8. Buts sur balles de Head 1, Rachunok 1, Coombs 2, Carleton 2. Retirés au bâton par Head 1, Coombs 5. Mauvais lancers: Flowers. Balles passées: Walters. Lanceur perdant: Head. Arbitres: Henline et Berry. Temps: 1 h. 50. Assistance: 6,000.

Deux échecs pour les Yanks de New-York

New-York, 4 — Les Yankees ont subi deux échecs hier aux mains des Browns de Saint-Louis et c'est par 6-2 et 5-0 que ces derniers ont vaincu les meneurs de la ligue Américaine.

Dans la première partie, Johnny Niggeling a tenu les Yankees à 4 coups sûrs et il a tenu Joe DiMaggio en respect complet, après que Joe eut frappé en lieu sûr dans 16 joutes de suite. Red Ruffing a encaissé sa première défaite en 10 parties.

Cet exemple a servi de stimulant pour Bob Harris, qui a lancé la 2e partie. Harris n'a accordé que deux coups sûrs aux Yankees, qui ont encaissé leur premier blanchissage depuis le 30 mai et leur première double défaite de la saison. Dans cette joute aussi, DiMaggio a été impuissant. Il est allé au bâton 8 fois sans frapper en lieu sûr dans l'après-midi.

Charlie Keller a frappé son 27e coup de circuit à la 1ère joute.

ST-LOUIS				
ab	p	vs	r	a
Lucadello, 2b	4	1	1	2
Heffner, 2b	0	0	0	0
Clift, 3b	4	0	1	0
McQuinn, 1b	5	1	1	7
Judnick, cc	5	0	1	4
Cullenbine, cg	4	1	2	4
Grace, cd	4	1	1	0
Berardino, ac	3	0	1	1
Ferrell, r	3	1	5	0
Niggeling, l	4	1	2	0
Total	38	6	10	27

NEW-YORK				
ab	p	vs	r	a
Sturm, 1b	4	0	0	11
Rolfe, 3b	4	1	2	3
Henrich, cd	4	0	1	1
DiMaggio, cc	4	0	0	3
Keller, cg	3	1	1	4
Cullenbine, cg	4	0	0	2
Dickey, r	3	0	0	2
Gordon, 2b	3	0	0	1
Rizzuto, ac	2	0	0	2
Ruffing, l	3	0	0	2
Branch, l	0	0	0	0
Total	31	2	4	27

St-Louis 000003120-6
New-York 011000000-2
Sommaire: —
Erreurs: Gordon, Rolfe. Points produits par Keller, Henrich, Lucadello, Judnick, Cullenbine, Lucadello, Berardino, Niggeling. Deux-buts: Clift, Rolfe, McQuinn, Cullenbine. Circuit: Keller. Sacrifice: Clift. Laissés sur les buts: New-York 4, St-Louis 10. Buts sur balles de Niggeling 2, de Ruffing 1, de Branch 3. Retirés au bâton par Niggeling 8, par Branch 1. Coups sûrs contre Ruffing, 10 en 7-2-3 manches; Branch, 0 en 1-1-3 manche. Lanceur perdant: Ruffing. Arbitres: Grieve, McGowan et Quinn. Temps: 1:56.

Deuxième partie: —

ST-LOUIS				
ab	p	vs	r	a
Lucadello, 2b	4	1	2	1
Heffner, 2b	0	0	0	0
Clift, 3b	4	1	2	2
McQuinn, 1b	4	0	0	2
Judnick, cc	5	1	3	2
Cullenbine, cg	4	0	1	4
Grace, cd	5	1	1	2
Berardino, ac	3	0	1	3
Swift, r	3	1	1	4
Harris, l	3	0	0	2
Total	35	5	11	27

NEW-YORK				
ab	p	vs	r	a
Sturm, 1b	4	0	1	7
Rolfe, 3b	4	0	0	1
Henrich, cd	2	0	0	2
DiMaggio, cc	4	0	0	1
Keller, cg	3	0	0	4
Gordon, 2b	3	0	0	4
Rosar, r	3	0	0	5
Rizzuto, ac	3	0	1	2
Donald, l	1	0	0	0
Bonham, l	1	0	0	0
z Selkirk	1	0	0	0
Branch, l	0	0	0	0
Total	29	0	2	27

z Frappa pour Bonham à la 8e.
St-Louis 020021000-5
New-York 000000000-0
Sommaire: —
Erreur: Aucune. Points produits par Berardino 2, Clift 2. Deux-buts: Sturm, Grace, Clift. But volé: Branch 1.

Mme Porter perd contre Mme Traversey

Le tournoi de tennis senior de l'Association de la province de Québec, a été inauguré samedi dernier alors que la plupart des favoris sont sortis vainqueurs de la première ronde.

La seule défaite qui a surpris l'assistance fut celle de Mme Porter, par 6-4 et 6-2.

Dans les simples-messieurs, Jean-Paul Cofsky, un des favoris du tournoi, a dû venir de l'arrière pour battre Raymond Langevin. Cofsky a perdu le premier set, 5-7, mais il a remporté les deux suivants facilement, 6-0, 6-2. Bobby Watt a remporté la victoire la plus décisive, battant le capitaine Léon Leblanc 6-0, 6-2.

Henri Rochon, vainqueur du récent tournoi intermédiaire, a battu Brendan Macken, 7-5, 7-5, mais celui-ci lui a livré une vive opposition avant de s'avouer vaincu.

La deuxième ronde des simples sera jouée aujourd'hui, ainsi que la première ronde des doubles-messieurs et doubles-dames.

Voici les résultats des matches de samedi et le tirage pour aujourd'hui: Simples-messieurs.

Laird Watt bat J. McEvoy 6-2, 6-2.
Arthur Gagnon bat J. R. Macken 6-2, 6-2.
Jean-Paul Cofsky bat Raymond Langevin 5-7, 6-0, 6-2.
Phil Pearson bat Pierre Archambault 6-2, 6-2.
Paul Daoust bat Breen Marlen 6-3, 6-4.
R. N. Watt Jr. bat Capt. Leo Leblanc 6-0, 6-2.
Marcel Gamache bat R. C. Finlay 4-6, 6-3, 6-2.
Phil Pearson bat Leo Choquette 6-4, 6-2.
Henri Rochon bat Brendan Macken 7-5, 7-5.
Hugh Brodie bat Norman Hill 6-0, 6-2.
Roger Lamalace bat Bernard Fortin 6-2, 6-0.
Simples-dames.
Mme René Boité bat Mlle Betty Bader 6-2, 6-4.
Mlle Françoise Lacasse bat Mlle Hermine Eustein 6-2, 6-4.
Mlle Rosette Renshaw bat Mlle Suzanne Lacasse 6-7, 6-0, 6-2.
Lettie Larichelle 6-3, 6-2.

